RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00371
Numéro SIREN : 491 278 982
Nom ou dénomination : ABEXE

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2021 sous le numéro de dépôt A2021/002670

ABEXE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 11 rue Alexandre
76620 LE HAVRE
491 278 982 RCS LE HAVRE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE A TITRE EXTRAORDINAIRE LE 8 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un,
le jeudi 8 juillet à 10 heures,

Les associés de la société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à titre extraordinaire, au siège social de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François AUBOURG, Président.

Monsieur Clément BIZOUARD est désigné en qualité de secrétaire par l'Assemblée.

Tous les associés sont présents, à savoir :

- la société ANJING, représentée par son gérant Monsieur François AUBOURG,
- la société BIZOUARD & ASSOCIES, représentée par son Directeur Général, Monsieur Serge GODARD.

Le Président déclare que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur François AUBOURG en qualité de Président
- Nomination d'un nouveau Président
- Nomination de deux nouveaux Directeurs Généraux
- Pouvoirs pour formalités.

En l'absence de question, le Président passe au vote des résolutions.

PREMIÈRE RESOLUTION
(Démission du Président)

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur François AUBOURG de son mandat de président de la Société et le dispense du préavis prévus à l'article 13.3 des statuts.

La démission de Monsieur François AUBOURG est effective à l'issue de la présente Assemblée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
(Nomination d'un nouveau Président)

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de président de la Société, sans limitation de durée, Monsieur Serge GODARD, né le 19 avril 1963 à La Charité-sur-Loire (58), de nationalité Française, demeurant 47 bis rue de la République à Bry sur Marne (94 360).

La nomination de Monsieur Serge GODARD est effective à l'issue de la présente Assemblée.

Monsieur Serge GODARD, intervenant aux présentes, déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION
(Nomination d'un second Directeur Général)

Sur la proposition du nouveau président, Monsieur Serge GODARD, l'Assemblée générale décide de nommer en qualité de directeur général de la Société, sans limitation de durée, Monsieur Clément BIZOUARD, né le 29 novembre 1978 à Bergerac (24), de nationalité Française, demeurant 44 rue de la Marseillaise à Vincennes (94 300).

Monsieur Clément BIZOUARD, intervenant aux présentes, déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION
(Nomination d'un troisième Directeur Général)

Sur la proposition du nouveau président, Monsieur Serge GODARD, l'Assemblée générale décide de nommer en qualité de directeur général de la Société, sans limitation de durée, Monsieur François AUBOURG, né le 30 mars 1971 au Havre (76), de nationalité Française, demeurant 34 rue Garibaldi au Havre (76 620).

Monsieur François AUBOURG, intervenant aux présentes, déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION
(Pouvoirs)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir tout dépôt, toutes formalités et publicités légales inhérentes aux décisions adoptées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée à 10h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président de séance
François AUBOURG

Le Secrétaire
Clément BIZOUARD

Le nouveau Président
Serge GODARD *

Bon pour acceptation des fonctions de Président

Le nouveau Directeur Général
Clément BIZOUARD *

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Le nouveau Directeur Général
François AUBOURG *

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

* Mention manuscrite " Bon pour acceptation des fonctions de …"